



PAROISSE

Barberêche – Courtepin – Courtaman



Les paroissiennes et paroissiens contribuables de la paroisse catholique de Barberêche-Courtepin-Courtaman sont convoqués en assemblée paroissiale le

*Mardi 28 avril 2020 à 20h00
à la petite salle paroissiale à Courtepin*

TRACTANDA :

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 30 avril 2019
2. Comptes 2019
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation des comptes 2019
3. Budget 2020
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la commission financière
 - c. Approbation du budget 2020
4. Nomination d'un membre de la Commission financière
5. Rapport de la commission des bâtiments
6. Rapport de la Pastorale
7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 30 avril 2019 ainsi que le détail du budget 2020 et des comptes 2019 peuvent être consultés le lundi 20 avril 2020 au secrétariat paroissial de 18h00 à 20h00 ainsi qu'une demi-heure avant l'assemblée. Le procès-verbal ne sera donc pas lu lors de l'assemblée.

LE CONSEIL DE PAROISSE